

l'enfant est très précieuse, et dans ce service on n'a effleuré qu'une partie infime du travail qui pourrait se faire dans ce domaine de l'hygiène sociale.

L'établissement de services d'hygiène dans les écoles est des plus précieux pour améliorer la santé des enfants, par exemple, au moyen de mesures préventives qui voient à l'application sans délai de remèdes avant que l'état de santé général de l'enfant ne soit compromis; ces services comportent les soins des dents, les examens du cœur, des poumons, de la vue et de l'ouïe, et la découverte dès le début des conditions tuberculeuses, le diagnostic de la capacité mentale, ainsi que l'installation de classes spéciales pour les faibles d'esprit, lesquels, si on les éduquait convenablement deviendraient de bons citoyens en état de subvenir parfaitement à leurs besoins. L'on accomplirait beaucoup dans tout le Canada si des services adéquats d'hygiène, subventionnés par les gouvernements fédéral et provinciaux, secondaient les efforts des organisations municipales et privées tendant à protéger adéquatement, la santé publique; les enfants que nous avons déjà seraient mieux préservés à cause des conditions d'hygiène qui les entoureraient.

L'amélioration du logement dans les grandes villes, et l'utilisation d'espaces ouverts pour des terrains de jeux contribueraient à maintenir notre génération actuelle d'enfants en santé et à les conserver.

En 1927, sur un groupe de 200 familles, dont les enfants ont été traités dans notre garderie de jour à Montréal, l'on a constaté que sur ce nombre 93 familles demeuraient dans des logis formés d'une seule pièce, munis d'une plaque de cuisson à gaz. La plupart de ces chambres ont des cabinets d'aisance communs à toute la maison, et le loyer hebdomadaire moyen est de \$4.62. Sur ces 93 familles, 43 avaient de jeunes bébés et la majorité des familles avaient de deux à quatre enfants. Comment pouvons-nous espérer que des enfants élevés dans des conditions si abjectes parviennent à une maturité saine?

Pour terminer, parlant au nom des femmes d'œuvres, nous croyons qu'une aide convenable de la part du gouvernement fera plus pour aider à la conservation des enfants canadiens déjà nés et à naître, en permettant l'établissement des services d'hygiène nécessaires. Cette aide sera productive de meilleurs résultats pour le bien-être du Canada, et à des frais bien moindres que le projet proposé dont on ne connaît pas le coût, lequel est susceptible de dépasser de beaucoup l'estimation donnée, et, dont les avantages ne semblent pas très certains à ceux qui ont de l'expérience avec le système des allocations familiales.

J'approuve bien cordialement l'exposé si bien fait par Mlle Whitton des aspects économiques et éthiques de la question, et j'insisterai pour que l'on prenne des mesures relatives à l'hygiène et aux services connexes, car l'expérience n'est plus à faire dans ce domaine de la conservation de nos enfants, plutôt que de se lancer dans un projet tel que celui des allocations familiales avec les dangers qu'il comporte et que Mlle Whitton a énumérés longuement.

ROBERT EDWARD MILLS est appelé et assermenté.

Le président:

Q. Quels sont vos nom et prénoms, monsieur Mills?—R. Robert-Edward Mills.

Q. Et quelle est votre situation?—R. Directeur de la *Children's Aid Society*, de Toronto.

Monsieur le président, il me faut réclamer votre indulgence, d'abord parce que j'ai le rhume et ensuite parce que je n'ai pu faire comme les deux témoins précédents, c'est-à-dire, écrire ce que je me propose de dire.

Je ferai remarquer que cette députation représente ici les services sociaux du Canada, mais que je suis aussi le représentant d'un groupe d'hommes importants qui s'occupent d'œuvres à Toronto.